Les relations entre les familles et l'école

Enjeu, négociation, distance

Pierre Périer

Professeur de Sciences de l'éducation

Université Rennes 2 – CREAD

IUFM Caen

24 Mars 2010

I- Les relations entre les familles (populaires) et l'école : histoire, changements et formes actuelles

La famille, nouvel enjeu dans le questions de scolarité

- **Historiquement, relation ancienne mais préoccupation récente**

  D'une configuration de familles à distance mais « sans problème » (III^{ème} République)…

  À un rapprochement nécessaire (depuis les années 1980)

- **Evolution du rapport des familles à l'école: trois moments et figures de parents**

  Parents administrés

  Parents représentés

  Parents usagers, stratèges ou … « captifs »

- **Poids déterminant de l'école sur les destins individuels et sociaux**

  Mode de reproduction et de socialisation à dominante scolaire

  ⇒ Pouvoir accru de l'école

  ⇒ Pression sociale sur l'école (attente d'efficacité et de réussite)

  ⇒ Pression sociale sur les familles dont l'école devient un « partenaire » obligé.

Depuis les années 1980 : Interdépendance accrue entre l'école et son environnement, entre école et familles

- **Contexte de territorialisation des politiques éducatives et des problématiques scolaires**

- - Ségrégations territoriales (concentration locale des difficultés et des inégalités),
- - Libéralisation de l'offre scolaire => ségrégation scolaire
- - Disparités de « réussite » accentuées entre établissements et entre élèves

- **Ecole confrontée à l'hétérogénéité des publics, à de nouveaux » publics et aux difficultés dans les quartiers;**

- Extension, diversification, complexité de ses missions de l'école (et des familles)

La montée des aspirations scolaires et sociales

- **Espérances nouvelles des familles populaires dans l'école**

=> **Un niveau d'ambition qui s'élève**

Durée des études, métiers et statuts visés…

« Le salut par l'école », « aller le plus loin possible », « pousser ses études »

=> Une montée de la préoccupation et de l'investissement scolaires des familles

Sacrifices financiers (augmentation du coût d'obtention du statut social)

Place de l'école dans le quotidien des familles (temps, conversation…)

Contacts avec l'école …

Mais…

Méconnaissance du système éducatif par les familles populaires (et immigrées)

Ambition mais sans connaissance du chemin à parcourir,

Risque de décalage entre représentations des possibles et scolarités réelles (et accès à l'emploi)

Nouvelle division du travail de scolarisation entre les familles et l'école

- **Difficile accord sur le partage des rôles et responsabilités éducatives**

  - Des modes de socialisation, normes et valeurs éducatives pas toujours compatibles (ex. Autorité/ négociation, Contrôle/autonomie, Obéissance/motivation…)

  - Des cultures éloignées

    Difficulté pour l'école de comprendre le monde et la culture populaires (étrangère)

    Difficulté pour les familles populaires (étrangères) de comprendre les attentes de l'école et de s'y conformer

- **Des parents qui par manque de compétences éprouvent des difficultés :**
  - **Sur le plan scolaire**
    - - à se positionner dans les relations avec l'école (modalités d'échange)
    - - à aider l'enfant dans ses devoirs (« décrochage scolaire » parental),
    - - à suivre et comprendre sa scolarité,
    - - à préparer son avenir
  - **Sur le plan statutaire**: des parents qui ne sont plus (ou de moins en moins) des figures d'identification positive (professionnellement, socialement)
    - => Rupture intergénérationnelle et processus d'autonomisation scolaire et sociale précoce des adolescents ?
    - = > Risque de disqualification symbolique des parents

Face à cet enjeu, l'une des réponses de l'institution scolaire :

⇒ ***le partenariat , le renforcement des liens avec les parents***

II- Le partenariat :
« Nécessité », implicites, effets

Le partenariat : nouvelle norme de régulation des scolarités

- **Fonction de prévention, de régulation et de réparation tant sur la plan scolaire que comportemental** (jugée plus nécessaire en ZEP)

Les PPRE parlent de « contrat » passé avec les familles (circulaire du 25/08/2006)

- **Quel statut et rôle pour les parents : alliés, recours ou « auxiliaires » pour les enseignants et acteurs de l'école ?** (apprentissages, comportement, orientation…)

Dispositifs et modes de représentation : l'école désigne les « familles » mais attend les « parents »

- **Nouvelles compétences à acquérir :**

- **pour les enseignants**

(ex. circulaire du 28 déc. 2006: parmi les 10 compétences à acquérir: « travailler en équipe et coopérer avec les parents et partenaires de l'école »

- **pour les parents** : usagers, parents d'élèves, droits renforcés…

Nécessaire conversion à opérer dans les familles pour

- transformer les enfants en élèves,
- les parents en parents d'élèves

Sens positif du partenariat :
accord, réciprocité, égalité…

Mais, paradoxe du partenariat :

Plus développé là où il est moins nécessaire

Plus lacunaire là où il est jugé indispensable

Quel partenariat ? Quels effets ?

Comment peut-on être partenaire ?

Conditions et implicites du partenariat

- **Partenariat** : définition conjointe par les partenaires des objectifs et moyens à mettre en oeuvre pour les atteindre (# coopération # concertation # collaboration)

- Implique des **conditions, dispositions**, **ressources inégalement partagées :**
  - « Mode d'emploi » : Quand ? Quelle fréquence ?Avec qui ? A propos de quoi ?
  - Modalités pratiques : horaires, RDV…
  - Maîtrise de la langue, selon les formes d'échanges attendues
  - Connaissance du fonctionnement de l'école, identifier ses acteurs
  - Capacité à échanger avec des arguments acceptables

Partenariat fonctionne dans un rapport asymétrique
et
s'adresse à un parent idéal ?

Quel différend avec les familles populaires ?

- Au-delà des malentendus de communication, **la non-rencontre / non compréhension engendre un désaccord, conflit => un différend :**

  Difficulté ou absence d'accord sur :

  - les rôles réciproques,
  - les règles permettant d'échanger ou de résoudre un conflit

  => Silence ou distance = absence coupable (parents « pris en défaut »)

- **Différend (règle d'accord introuvable) amplifié par de forts attentes réciproques et la confrontation problématique des acteurs face à l'enjeu scolaire**

- En matière scolaire (apprentissages et pédagogie):
  - Domaine « réservé » de l'école : « les principes de jugement de l'école apparaissent légitimes.

- En matière de comportement (éducatif) : Domaine partagé entre les familles et l'école
  - Les principes de jugement de l'école risquent d'apparaître injustes
  - Effets de disqualification voire d'un sentiment de mépris chez des parents devenus illégitimes (et « piégés » dans un rapport asymétrique).

Quels effets des relations école-famille ?

Des effets scolaires ?

- Etablir un lien, une continuité entre l'école et l'espace domestique **:**
  - Produire une image de parent impliqué (signifier un intérêt pour l'école)
  - donner sens à la scolarité par la reconnaissance des savoirs et de l'école
- Changer les perceptions, préjugés réciproques
- Légitimation de l'école et des enseignants par les parents / des parents par l'école

- => Possibles effets sur le rapport à l'école (comportement, « bonne volonté » ..) . Quels effets scolaires ?

Des effets pervers ?

- Peu explicité : risque de connivence culturelle avec les parents les plus avertis => source d'inégalités
- Le partenariat s'impose comme norme de relations et fabrique la figure de parents absents
- Sentiment d'injustice chez les plus dominés et démunis

A qui profite le partenariat ?

III- Les logiques des familles à distance de l'école

1 - La logique de la confiance…

- **Adhésion aux valeurs de l'école Républicaine**

- Sin on une égalité des chances (scolaires) du moins une égalité des droits.

- Croyance en des institutions qui les protègent et les respectent.

- **Confiance vis-à-vis des enseignants et de l'école**

- Jugés légitimes et compétents

- Protéger l'école et les enseignants des influences extérieures

…virant à la défiance

- **Attente d'être informés par l'école**

- Difficulté d'appréciation des enjeux et des situations
- La norme : ne pas intervenir (sauf en cas de problème « majeur »)
- Attente de contact ou d'information par l'école

- **De la confiance à la méfiance, voire à la défiance**

- Si annonce (trop) tardive d'un problème, de décision irréversible
- Si « atteinte » (physique, morale) à l'enfant (donc aux parents)
- Sentiment de « trahison », des parents qui peuvent se sentir méprisés

2 - La logique critique

- **Elitisme des enseignants**

  - A travers les savoirs enseignés (dont l'utilité est interrogée)
  - A travers la somme des devoirs à la maison (les parents ne peuvent pas aider)
  - A travers les attitudes des enseignants en classe / élèves en difficulté (profs « démissionnaires »)

- **Manque d'autorité** (de « sévérité »)

  - Style trop proche, trop familier et indulgent avec les élèves
  - Modèle de communication/compréhension # autorité, sanction
  - Perturbations scolaires = diminution du temps d'apprentissage

- **Manque de respect voire traitement « discriminatoire » (social, ethnique)**

  - Inégalités de considération, d'encouragement, d'évaluation/sanction selon l'origine des élèves (ségrégation ethnique, « racisme » des enseignants)
  - Surdétermination des jugements et classements scolaires

- **L'institution défaillante**

  1. Classes surchargées

3 - La logique de défense identitaire

Le retrait : se protéger des jugements de l'école
(tactique « défensive »)

- Défection car crainte de ne pas être considéré, écouté, légitime

- Evitement, dissimulation comme stratégie du « discréditable » :

se soustraire au regard, contrôle et jugement de l'école (crainte d'immixtion des services sociaux)

- Les familles sont face à des injonctions contradictoires :
  - Ne pas venir = « procès en démission »
  - Se rendre à l'école = s'entendre dire les problèmes de l'enfant (donc les siens)

Défendre l’identité individuelle et familiale

- **Jugement sur l’élève = jugement sur la personne= jugement sur les qualités éducatives parentales**

- Effets personnels : passé scolaire d’échec réactivé à travers leur enfant

- Effet identitaires : atteinte aux qualités éducatives, prérogatives et responsabilités de parents

- Effets familiaux : protéger la famille, le lien, l’entente, la cohésion familiales

- **La solidarité familiale** contre les effets de l’individualisation scolaire négative (stratégie de « survie » familiale)

- ***Le retrait…***

Forme de résistance pour « garder la face » préserver sa dignité face à l’école

IV-Principes pour une coopération équitable

Pas de réponses « clés en main » car diversité des contextes et des familles

Explicitation

- Explicitation comme condition de la « démocratisation »

  - Dire ce que l'école fait et ce qu'elle attend des parents préjugés capables (expliciter le « mode d'emploi » du partenariat, définir les rôles, modalités de relation …)

Diversification

- Des actions et modalités différentes car diversité des familles et des contextes

  - Développer une « offre » attentive à des différences qui ne sont pas constituées en handicap (risque => stigmatisation de certain groupes).

  - Viser un principe dit de « différence » (J. Rawls) qui ne doit pas aggraver le sort des plus défavorisés.

Anticipation

- L'initiative revient à l'école qui peut intervenir en amont
(faire « avec » les parents et non plus agir« sur » ni faire « à la place »)
- Faire que les moments d'échange ne soient pas déclenchés uniquement en cas de problème.

Médiations et intermédiations

- Un tiers pour aider à surmonter une confrontation inégale ou impossible entre parent(s) et enseignant(s)
- Insérer les familles dans un réseau : désindividualiser le rapport à l'école pour construire et agir collectivement (non pas déresponsabiliser mais accroître la capacité d'agir des parents les moins en confiance avec l'école).

- Faciliter la mise entre réseau des différents acteurs : accompagnement scolaire, associations de quartiers…

- Externaliser les espaces de rencontre

- Quelle place pour l'enfant contraint à un rôle de médiation entre école et parents ?

…et innovations

Quelques références bibliographiques

- Beaud S., Pialoux M., *Retour sur la condition ouvrière*, Fayard, 2000 (en particulier : deuxième partie)
- Bouveau P., Cousin O., Favre J., *L'école face aux parents. Analyse d'une pratique de médiation*, ESF, 1999
- Castel R., *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Seuil, 2003
- Kherroubi M. (dir.) *Des parents dans l'école*. Erès, 2008.
- Lahire B., *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires.* Gallimard/ Seuil, 1995
- Maurin E., *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. Seuil, 2004
- Périer P., *Ecole et familles populaires. Sociologie d'un différend*, PUR, 2005
- Terrail J.-P. (sd.), *La scolarisation de la France,* La dispute, 1997
- Thin D. , *Quartiers populaires. L'école et les familles*. PUL, 1998